



Version du document	2
Date de mise à jour	13/05/2016

## Introduction

Les accès à l'ENT second degré pour les parents et les élèves de l'Education nationale sont désormais réalisés via le guichet d'authentification ATEN (Déf-1). Ce guide indique les actions de communication qu'il importe de réaliser auprès des parents et des élèves pour mettre en œuvre cette méthode de connexion.



## Cinématique de la connexion dans les versions antérieures

Auparavant, les parents et les élèves de l'établissement se connectaient à l'ENT avec un identifiant et un mot de passe fourni par le service d'administration de l'ENT « Diffusion des identifiants ». La connexion à l'ENT au moyen de cet identifiant, **appelé identifiant CAS (Déf-2)**, fonctionnait selon la cinématique suivante :

1. Le parent ou l'élève cliquait sur le bouton [IDENTIFIEZ-VOUS]
2. La page « Indiquez votre profil » était affichée,
3. En sélectionnant l'un des ces profils :
  - ▶ « élèves ou parents > établissement Education Nationale »,
  - ▶ « Autres publics »,

L'utilisateur était redirigé vers la page du **Service d'Authentification Centralisée** (page CAS) où il était invité à saisir cet identifiant et son mot de passe.



Figure 1 - Cinématique de la connexion dans les versions antérieures de l'ENT



## Cinématique de la connexion en vigueur à la rentrée 2016

Actuellement, les parents et les élèves de l'établissement **peuvent se connecter à l'ENT de deux manières** :

- A- Soit en utilisant le nouvel identifiant d'accès à l'ENT dit « **identifiant ATEN** ». Ce nouvel identifiant est géré par le portail des familles de l'Education nationale : le portail ATEN.
- B- Soit en continuant d'utiliser son identifiant CAS (Déf-2) (diffusé via le service « Administration/Diffusion des identifiants » de l'ENT).



### **Suppression de la méthode d'authentification CAS (via Autres Publics)**

*La méthode d'authentification CAS (B) sera supprimée pour les parents et les élèves dans le courant de l'année scolaire 2016-2017. Il est donc impératif d'anticiper cette situation en notifiant les identifiants ATEN dès la rentrée scolaire 2016 !*



### A- CONNEXION À L'ENT AU MOYEN DE L'IDENTIFIANT « ATEN » :

1. Le parent ou l'élève clique / appuie sur le bouton [IDENTIFIEZ-VOUS]...
2. La page « Indiquez votre profil » est affichée.  
En sélectionnant le profil : « **élèves ou parents** > **établissement Education Nationale** »,  
L'utilisateur est redirigé vers la page d'authentification du portail ATEN où il est invité à saisir  
cet identifiant et son mot de passe.
3. À l'issue du processus d'authentification, il est redirigé vers sa page d'accueil personnalisée  
dans l'ENT.



Figure 2 – Cinématique de la connexion au moyen des identifiants ATEN



### Anticiper la communication

Ces nouvelles modalités d'accès nécessitent des opérations préalables à réaliser par l'établissement :

- ▶ Diffuser/notifier les identifiants ATEN (Déf-1) : voir page 4.
- ▶ Communiquer sur ces modalités d'accès auprès des utilisateurs concernés : voir les guides destinés aux parents et aux élèves, fournis avec ce guide.



### B- CONNEXION A L'ENT EN UTILISANT L'IDENTIFIANT CAS (ISSU DU SERVICE ADMINISTRATION/DIFFUSION DES IDENTIFIANTS DE L'ENT).

 **Rappel : suppression de la méthode d'authentification CAS (via Autres Publics)**

*La méthode d'authentification CAS sera supprimée pour les parents et les élèves dans le courant de l'année scolaire 2016-2017.*



#### Changement du profil de connexion

Pour continuer à utiliser l'identifiant CAS  
(fourni à partir du service  
Administration/Diffusion des identifiants)

Le profil à sélectionner est « **Autres publics** » et non « élèves  
ou parents > établissement Education Nationale »

1. Le parent ou l'élève clique / appuie sur le bouton [IDENTIFIEZ-VOUS]
2. La page « Indiquez votre profil » est affichée,
3. En sélectionnant le profil : « Autres publics », l'utilisateur est redirigé vers la page du **Service d'Authentification Centralisée** (page CAS) où il est invité à saisir cet identifiant et son mot de passe.



Figure 3 – Cinématique actuelle de la connexion CAS



### Diffusion des identifiants ATEN – simplification



#### Les codes d'activation ne sont plus requis

Dans les versions antérieures des Téléservices, il existait un code d'activation. Cette méthode a été abandonnée et remplacée par la méthode simplifiée ci-dessous décrite.

Les comptes sont désormais pré-crés par le chef d'établissement avec un **identifiant normalisé** « *prenom.nom* » ou « *prenom.nom2* »... et un **mot de passe provisoire** à partir de l'application nationale SIECLE.

Les accès sont immédiatement disponibles pour les élèves et les responsables légaux, après notification de ces éléments. Lors de la **première connexion**, l'utilisateur est invité à saisir un **nouveau mot de passe**, une **adresse de messagerie personnelle** ainsi que sa **date de naissance** ou celle de son enfant dans le cas du parent.

Un guide sur la diffusion simplifiée des identifiants ATEN à destination des chefs d'établissement est disponible sur le site de l'intranet académique (portail *Mélo*die).



#### Simplification de la diffusion des identifiants ATEN

<https://personnels.ac-montpellier.fr/assistance/TELESERVICES/AdministrationTeleservicesGuideUtilisateur.pdf>

### Intérêt de l'usage des identifiants ATEN

- ▶ Les identifiants des parents seront pérennes dans le temps et ne devront plus faire l'objet d'une diffusion chaque année.
- ▶ Les identifiants ATEN sont sécurisés et ne seront ni accessibles ni visibles.
- ▶ Le dispositif d'assistance en établissement en cas de perte sera réduit : l'utilisateur disposera d'un **service de renouvellement automatique du mot de passe**. Il ne sera donc plus nécessaire pour l'administrateur d'effectuer cette opération.





### Renouveler le mot de passe d'un élève

Si toutefois l'élève n'a pas saisi d'adresse mail, et de ce fait ne peut lui-même obtenir de nouveau mot de passe, l'établissement sera en mesure de réinitialiser son mot de passe à partir du menu :

[Administration des Téléservices](#) ▶ [Accès des élèves](#) ▶ [Gérer le compte élève...](#)

■ COLLEGE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Administration Téléservices / Accès des Elèves / Gérer le compte élève

Accueil Aide Edition **Quoi de neuf** Informations académiques

Gestion des services Paramétrage Accès des Responsables Accès des Elèves Statistiques Télé-inscription

**Elève sélectionné**

Elève : Pierre - né le 12/12/2002  
Mef : 5G  
Division : 54

**Accès aux téléservices**

Accède aux téléservices

**Compte actuel**

Identifiant : pierre E-mail du compte : non renseigné  
Date de dernière connexion : 15/05/2015

Etat du compte : Utilisé

**Création d'un nouveau compte**

La création d'un nouveau compte est utilisée dans les cas suivants :

- Choix d'utiliser l'identifiant normalisé (prénom.nom)
- Compte verrouillé en cas de non utilisation prolongée et en l'absence de renouveau.
- Dans les deux cas, à l'issue de la création du nouveau compte, le compte actuel est fermé.

Pour forcer la création d'un compte avec un nouvel identifiant (normalisé) :



### Glossaire

#### (Déf-1) Guichet ATEN

Le guichet ATEN permet l'authentification aux Téléservices de scolarité au moyen de **l'identifiant fourni aux parents et aux élèves à partir de l'administration des Téléservices**. Il donne accès aux Téléservices de scolarité, à la télé-inscription et à l'ENT. On désigne couramment ces identifiants par l'expression « identifiants ATEN », par glissement de sens.

#### (Déf-2) Identifiant CAS

C'est l'identifiant historique permettant de se connecter à l'ENT et fourni à partir du service *Diffusion des identifiants* de l'ENT. **Cette méthode d'accès sera désactivée dans le courant de l'année scolaire 2016-2017.**